

Convocation adressée aux :

- Présidents et Membres d'Honneur
- Actifs
- Juniors A
- Parents et Juniors E à B
- Arbitres
- Entraîneurs

Gimel, le 31 mai 2022

Convocation à l'assemblée générale 2022

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

**Lundi 27 juin 2022 à 20h00
A la buvette du FC Gimel/Bière à Gimel**

Les personnes dans l'impossibilité de se présenter le soir de l'assemblée sont priées de s'annoncer auprès du Président Mr. Quentin Gallay – Tél 079/904.33.61

L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant :

1. Contrôle des présences
2. Ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Admissions – Démissions
5. Rapport d'Activités
6. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
7. Cotisations
8. Election des membres du comité
9. Election du Président
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Divers et propositions individuelles

En nous réjouissant de vous voir nombreux à l'occasion de notre traditionnelle assemblée générale, nous vous prions de recevoir, **Chers Membres**, nos salutations les meilleures.

FC Gimel/Bière

Le Comité

Art 20 – Statuts L'assemblée générale ordinaire annuelle ne peut délibérer valablement que si le 1/5 des membres ayant le droit de vote ou le 2/3 des membres actifs sont présents. Si à l'heure fixée par la convocation, ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est reportée d'office de 30 minutes. Elle pourra alors délibérer et décider quelque soit le nombre de membres présents. Cette disposition figurera obligatoirement et expressément dans la convocation.